



DECHARGE DE RESPONSABILITE ET ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le Rallye d'Automne, organisé au départ de Saint Just - Saint Rambert, le samedi 07 novembre 2015 est une manifestation touristique de navigation pour véhicules automobiles d'époque.

Le rallye se déroule sur route ouverte dans le strict respect du Code de la Route. La manifestation fait l'objet d'une déclaration en Préfecture de la Loire.

Conformément à la réglementation, les associations La Route d'Exbrayat et Handi Rally Passion organisatrices de la manifestation ont souscrit une assurance responsabilité civile organisation et participants pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation et aux concurrents.

Chaque concurrent, pilote ou copilote, participe à cette manifestation sous sa seule et entière responsabilité. C'est au concurrent de vérifier auprès de son assureur qu'il est bien couvert pour ce type de manifestation tant au niveau matériel qu'au niveau des occupants du véhicule.

Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule et à ses occupants. Ceux ci n'étant en aucun cas de la responsabilité des organisateurs.

JE SOUSSIGNE

Nom du Pilote : Nom du Copilote :

- RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRESENT DOCUMENT ET FAIRE MON AFFAIRE PERSONNELLE DES DOMMAGES CORPORELS QUE JE POURRAIS SUBIR ET FAIRE SUBIR A MON EQUIPIER A L'OCCASION DU RALLYE D'AUTOMNE.

- RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT DE L'EPREUVE, L'ACCEPTE SANS CONDITION ET M'ENGAGE A LE RESPECTER.

Signatures précédées de la mention " lu et approuvé "

Pilote

Copilote

Date : _____

Date : _____